



UNIVERSITÉ  
PERPIGNAN  
VIA  
DOMITIA



## Diplôme Universitaire

### Expertise de justice

#### À savoir

- Le DU bénéficie du soutien de présidents de juridictions judiciaire et administrative.
- Les enseignements se déroulent les jeudi et vendredi, une fois toutes les 3 semaines, de septembre à janvier ou de février à juillet.
- Le DU ne confère pas le titre d'expert judiciaire que seules les cours d'appel ou la Cour de cassation peuvent délivrer.



#### Inscriptions administratives :

Service de Formation continue  
SFC :  
04 30 19 81 41  
sfc@univ-perp.fr

Responsable pédagogique :  
Sylvain Chatry  
Maître de conférences  
sylvain.chatry@univ-perp.fr

Administration :  
Antenne de Narbonne  
Secrétariat DI  
dep-immo@univ-perp.fr  
04 68 90 11 28

#### Présentation

L'expert de justice est un technicien commis par le juge, en raison de ses lumières particulières, pour procéder à une expertise. Il participe à l'exercice de la justice et, à ce titre, il a une influence sur la qualité de la justice. Le D.U. Expertise de justice permet à l'expert de justice de se former pour pouvoir remplir correctement sa mission.

En amont d'une candidature à l'inscription sur une liste d'experts agréés, la formation du technicien témoigne de l'intérêt qu'il manifeste pour la collaboration au service public de la justice. Pour les experts déjà inscrits sur une liste, elle constitue une obligation au renouvellement de l'inscription sur une liste.



Université de Perpignan Via Domitia  
52 avenue Paul Alduy  
66 860 Perpignan Cedex 9  
33 (0)4 68 66 20 00

Site de Narbonne  
1 avenue Pierre de Coubertin – BP 818 11 108  
Narbonne Cedex

Direction de l'Orientation,  
des Stages et de l'Insertion  
Professionnelle (DOSIP) :  
dosip@univ-perp.fr  
04 68 66 20 42

f /UPVD66

t @UPVD1

www.univ-perp.fr

## Objectifs

Le DU Expertise de justice vise à s'assurer de la compréhension de la procédure et la maîtrise des outils juridiques nécessaires à l'accomplissement de la mission :

- un premier module « Droit et procédure » vise à donner des bases solides en droit des obligations et sur les institutions, principes et procédure, en matière civile, pénale et administrative,
- un deuxième module « Pratique de l'expertise de justice » entend former au statut et à la déontologie de l'expert, à la procédure expertale, à la rédaction du rapport, à la rémunération et à la fiscalité de l'expert,
- un troisième module comprend une conférence interprofessionnelle et une méthodologie de l'expertise.

## Savoir-faire et compétences

- Maîtriser les prérequis juridiques
- Connaître la procédure civile, pénale et administrative
- Connaître le statut de l'expert de justice
- Savoir rédiger un rapport d'expertise
- Interagir avec les magistrats, les avocats et les justiciables

## Localisation

Antenne de Narbonne, Université de Perpignan



## Conditions d'accès

Le DU Expertise de justice s'adresse à tout professionnel, inscrit ou non inscrit sur une liste d'experts agréés souhaitant acquérir ou approfondir les bases de la pratique expertale auprès des juridictions judiciaires et administratives.

Vous pouvez accéder à ce DU :

- en formation continue : être titulaire d'un Bac+2 ou faire valoir trois années d'expérience professionnelle.
- en formation initiale : être titulaire d'un Bac+2.

L'admission s'effectue sur dossier (lettre de motivation + curriculum vitae) et entretien individuel.

## Une équipe de spécialistes

|              |   |
|--------------|---|
| D. Bonmati   | magistrat, présidente du TA de Montpellier  |
| R. Bouniol   | maître de conférences   |
| S. Chatry    | maître de conférences   |
| P. Chevrier  | magistrat, président du TGI de Narbonne   |
| A. Fournier  | maître de conférences   |
| A. Fulleda   | magistrat, vice-président du TGI de Narbonne  |
| J.-C. Lapalu | expert près la CA de Pau  |
| A. Riéra     | maître de conférences, avocat au barreau de Perpignan   |
| J. Vignolles | expert près la CA de Montpellier, président de la Compagnie nationale des experts immobiliers |

## Contenu des enseignements

### UE1 - Droit et procédure

Droit des obligations : acte juridique, fait juridique, preuve  
Institutions, principes et procédure en matière civile, pénale et administrative

Contrôle des connaissances UE1

### UE2 - Pratique de l'expertise de justice

Statut de l'expert (inscription, obligations, responsabilité)  
Déontologie de l'expert (rapport avec le juge, l'avocat, les justiciables)  
Procédure expertale (de la désignation au dessaisissement)

Rédaction du rapport  
Rémunération et fiscalité  
Contrôle des connaissances UE2

### UE3 - Conférence et méthode

Conférence interprofessionnelle  
Méthodologie  
Contrôle des connaissances UE3

